

25^c.

Journal du Lot

25^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. GOUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	2 fr. 25
RÉCLAMES 3 ^e page	3 fr. 50
» 2 ^e page	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le
Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les chefs du parti communiste, déshonorés et disqualifiés, ne peuvent plus être admis à un débat quelconque entre citoyens français. Si la guerre éclatait, il serait inadmissible qu'on laissât sur notre territoire une organisation au service de Staline allié d'Hitler. C'est assez d'avoir des ennemis en face de soi ; on ne doit pas avoir des espions et des traîtres chez soi.

Pendant qu'Edouard Daladier et Chamberlain s'acharnaient désespérément à essayer de sauver la paix, on a encore le temps de réfléchir aux conséquences que doit avoir en France le pacte signé entre les gens de Berlin et ceux de Moscou.

Dans cette alliance, subitement révélée, de Staline et d'Hitler, il n'y a pas à se demander lequel des deux est le plus dégoûtant. A certains degrés de bassesse, les différences sont négligeables. Le fait à retenir, pour nous Français, c'est qu'à présent le communisme est devenu ouvertement l'allié de l'hitlérisme et que tous ceux qui acceptent encore de se conformer à l'obédience et à la discipline du communisme sont légitimement suspects d'être les agents d'Hitler. De ces constatations découlent naturellement des conséquences que nous essayerons de dire tout à l'heure.

Avant, il n'est pas mauvais de rappeler quelques faits récents.

Maintenant que nous voyons le communisme sous sa face de traître, certaines choses nous apparaissent éclaircies d'un jour nouveau et nous suivons la trace criminelle de la conjuration que ces agents de Staline, qui étaient aussi les agents d'Hitler, avaient formé contre notre pays. Nous comprenons bien à présent pourquoi ils voulaient nous pousser à la guerre et où tendait leur formidable campagne, alimentée on devine par qui : « des canons, des avions, des soldats pour l'Espagne ! »... Personne n'a pu oublier que pendant presque trois ans le parti communiste a exercé une terrible pression sur le gouvernement et sur l'opinion pour nous faire intervenir militairement en Espagne. Là-bas, nous aurions rencontré les forces hitlériennes, ce qui eût provoqué le conflit général, où la France se serait trouvée engagée croyant pouvoir compter sur l'alliance russe... On devine aujourd'hui ce qui se serait passé et comment, après nous avoir lancé dans la guerre au nom du droit et de la liberté, Staline nous eût trahi et livré à Hitler.

Tout s'éclaircit à présent et ce qu'ils ont manqué avec l'Espagne, ils viennent d'essayer de le faire avec la Pologne.

Boris Souvarine qui les connaît bien pour les avoir longtemps pratiqués, explique le double jeu de Staline qui ne date pas de 1939. La rapidité de von Ribbentrop discutant, rédisant et signant en l'espace de quelques heures le pacte de non-agression par lequel le bolchevisme russe lie partie avec l'hitlérisme allemand, cette rapidité déconcertante avec laquelle a été accompli un acte aussi important prouve clair comme le jour que tout était préparé de longue main.

Le sale coup d'impudence et de trahison avait été soigneusement médité et minutieusement organisé dans l'ombre et le secret. Même si les négociateurs français et anglais avaient souscrit tout de suite à toutes les conditions de Staline, le pacte avec Hitler eût été sorti sous n'importe quel prétexte et au besoin sans prétexte du tout.

Depuis longtemps, comme nous l'avons signalé plusieurs fois, Hitler et Staline se menageaient réciproquement. De même que Staline avait ravi-tailié l'Italie fasciste pendant la campagne éthiopienne, de même il signait avec Mussolini des accords commerciaux et lui passait des commandes de croiseurs cuirassés.

Ce n'étaient là que quelques signes extérieurs, vite dissimulés, du mensonge, de la fourberie, de la trahison et de la tartuferie qui forment le fond du bolchevisme et qui sont désormais évidents pour tous !

Il s'agit maintenant de savoir ce qu'on fera du communisme en France. Nous ne pensons pas aux malheureux qui se sont laissés embrigader. Les obscurs « militants » ont pu être sincères, ils ont pu croire aux promesses par lesquelles on les faisait servir à un but qu'ils ne soup-

onnaient pas... Une véritable indignation les a secoués à la nouvelle de la signature de l'alliance germano-soviétique, indignation suivie de démissions massives. Les travailleurs français, révoltés du rôle qu'on a voulu leur faire jouer, ont rejoint sans hésiter l'unité nationale.

Mais les dirigeants ? Ceux-là, c'est autre chose ! D'autant qu'ils ont encore aggravé leur cas par leur conduite depuis que Staline a fait alliance avec Hitler. Ils se sont rangés aux ordres de Moscou. Et, après la stupéfaction du pacte, on a vu de leur part approuver par les chefs du bolchevisme français — si on peut ainsi parler ! —

Staline a renié sa doctrine antihitlérienne. Hitler a renié sa doctrine anticomuniste. Sur ce double reniement, ces deux renégats se sont associés contre la France. Et les chefs du communisme de chez nous approuvent cela ! Staline commande, ils obéissent !... En vérité, c'est quelque chose de propre !

Eh ! bien, nous pensons que ces hommes déshonorés et disqualifiés ne peuvent plus être admis à un débat quelconque entre citoyens français. Et que si la guerre éclatait, il serait inadmissible qu'on laissât subsister quelque chose du parti communiste qui ne peut plus être considéré que comme une organisation au service de Staline, allié d'Hitler. C'est assez d'avoir des ennemis en face de soi. On ne doit pas avoir des espions et des traîtres chez soi !

Ceux qui se sont trompés de bonne foi ont le temps de faire leur examen de conscience et de rallier la communauté française. Les autres ne doivent plus avoir en France ni voix ni droit de parler.

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Comment la Tunisie a accueilli le discours de M. Edouard Daladier

J'étais vendredi soir à Tunis sur l'avenue Jules-Ferry, mêlé à la population qui attendait le discours de M. Edouard Daladier. On était venu de partout s'assembler autour des postes de T.S.F. installés sur la grande artère de la ville européenne. On était venu des souks, de Carthage, de Salambo, de la Medina, et la foule se rassemblait, interrompant toute circulation, toute vie active. Français, Italiens, indigènes... ils étaient tous là, calmes, imperturbablement calmes, discutant les événements.

Tout à coup, dans la nuit, une voix monta. Une voix forte qui franchissait la mer, qui apportait la parole de la France et qui disait que « l'honneur » est le bien le plus précieux. La foule écoutait... Lorsque la voix se tut, un instant chacun resta immobile, silencieux... et puis ce ne fut qu'un cri unanime : — Vive la France ! Vive Daladier !

Des indigènes agitaient des drapeaux français et, en cette minute, chacun était prêt, chacun, conscient des responsabilités, se sentait capable d'accomplir de grandes actions.

Tunis était enveloppée d'une pâle lueur et les maisons ne laissaient percer que de faibles lumières. Déjà, les mesures de sécurité étaient prises et des canons remplis de soldats parlaient pour le Sud, pour la ligne du Marech, monter la garde au désert. Toute la journée, j'aurais vu les hommes répondre aux appels de la mobilisation et remettre aux autorités les voitures réquisitionnées. Dans les quartiers italiens, sur les boutiques, des drapeaux français... et les hommes parlaient dans les bureaux militaires s'inscrivant comme volontaires pour les armées françaises.

Partout le même sentiment d'unité nationale. Chacun sait que la Tunisie est imprenable parce que la France est forte.

C'est loin de son sol natal, à plus de 2.000 kilomètres, qu'on est imprégné de ce sentiment de cohésion totale de l'Empire, de force inébranlable de la France. Cette idée s'est ancrée en moi plus fort, France résout, offrant à tous le spectacle d'un pays prêt à répondre à tous, d'un grand pays profondément humain et qui ose dire son nom... Paul AUROCH.

Informations

Offre de médiation de la Belgique

On apprend que M. Pierlot, premier ministre belge, a convoqué M. Baregion, ambassadeur de France à Bruxelles et lui a fait connaître que le roi des Pays-Bas et le roi des Belges se sont entendus pour offrir leurs bons offices en vue de trouver un dénouement à la crise actuelle.

Ils adressent cette offre de bons offices aux gouvernements français, anglais, allemand, italien et polonais.

Le gouvernement néerlandais a dû faire une communication semblable aux représentants diplomatiques des cinq puissances à La Haye.

Le gouvernement français se dispose à répondre favorablement à l'offre de la reine des Pays-Bas et du roi des Belges.

La mobilisation belge

Plusieurs régiments d'artillerie ont quitté Bruxelles pour l'Est.

Le 3^e corps d'armée, dont l'état-major se trouve à Liège, a été dédoublé.

Enfin, de nombreux trains de voyageurs ont été supprimés, ceux-ci étant réservés par priorité aux transports des troupes.

Les garnisons des places fortes ont été renforcées.

En Italie

La circulation des automobiles appartenant à des particuliers sera interrompue à partir de minuit, le 3 septembre. Des permis de circulation seront éventuellement accordés par les autorités militaires.

Tous les restaurants et hôtels ne pourront, à partir du 30 août, servir qu'un seul plat de viande ou de poisson.

*.

Le numéro du 29 août du *Popolo di Roma* a été confisqué. Ce journal avait publié, en caractères énormes, sur la largeur de toute la première page, le titre suivant : « Guerre ».

Le Portugal et l'alliance anglaise

Dans les milieux autorisés on réaffirme la fidélité du Portugal à l'alliance avec l'Angleterre, vieille de cinq siècles. Le pays, dit-on, a choisi : à une neutralité confortable, il préfère le respect de la parole donnée à un silence équivoque sur ses intentions ; il préfère la clarté plutôt que de laisser s'estomper, à l'heure du danger, le grand discours prononcé par M. Salazar le 22 mai, discours qui soulignait la solidité de la vieille alliance luso-britannique.

Entre le Reich et la Lituanie

Une certaine inquiétude semble se manifester dans les Etats baltes quant aux intentions réelles du Reich allemand à l'égard de ces pays. Le ministre d'Allemagne à Kaunas, pressenti par le ministre des affaires étrangères lituanien, a simplement rappelé à ceux-ci qu'il existait un pacte de non-agression entre le Reich et la Lituanie.

La Yougoslavie et la Turquie

Des informations rassurantes sont parvenues de Belgrade, au sujet de l'attitude du nouveau gouvernement yougoslave.

Ce dernier adopterait une politique d'accord complet avec la Turquie, et par conséquent sympathique à la cause des démocraties occidentales.

Les mesures militaires de protection des frontières ont été intensifiées depuis l'entrée des Croates dans le gouvernement.

Le nombre d'allemands en Pologne

En réponse aux attaques continuelles de la presse allemande contre la Pologne au sujet de la situation de la minorité allemande de Pologne, il est intéressant de savoir que :

Il y a quatre millions et nous avons piqué vers le large, vers la Sardaigne, côte déserte qu'on devinait dans le crépuscule. Trois heures de vol et puis la grande citadelle de Bonifacio n'est apparue, boursée de canons, mystérieuse sur ses rochers.

La France veille... Encore une heure au-dessus de la Corse et Ajaccio est venu s'inscrire dans mon horizon avec la formidable base d'Aspretto. Partout des canons, partout des hommes que je devine à leur poste, des hommes forts, des hommes calmes.

Ce spectacle continu au-dessus de la Corse et puis, enjambant la mer, ce furent les côtes de France avec la défense de Marseille que je survolais. Trois heures d'avion et l'on est à Paris. Tout au long de ces heures, j'ai vu se dérouler sous le gros oiseau blanc qui m'emportait le long ruban de la France, de la belle France et de nos campagnes. Minutes infiniment étonnantes dans ces heures d'angoisse. J'ai vu devant moi toute la France résout, offrant à tous le spectacle d'un pays prêt à répondre à tous, d'un grand pays profondément humain et qui ose dire son nom... Paul AUROCH.

sant de publier les renseignements suivants recueillis dans les milieux autorisés polonais sur la véritable situation de cette minorité.

Le pourcentage des Allemands par rapport à la population totale s'élève à 2,3 0/0, soit 741.000 personnes, chiffre établi par le recensement de 1931 qui ne fut jamais mis en doute, même par la propagande allemande.

La minorité allemande est dispersée sur le territoire de la Pologne et ne constitue, nulle part, de groupe minoritaire uniforme.

Les mesures de précautions en Tunisie

Les dernières mesures de précaution sont maintenant prises en Tunisie.

Toute la population fait preuve du plus grand calme, aussi bien dans la ville arabe que dans la ville française où l'activité est normale.

Les Italiens de Tunis se sont soumis aux mesures de précaution avec bonne volonté et on ne signale aucun incident. Le journal fasciste italien « l'Unione », dans une correspondance de Paris, met en relief le sentiment calme qui règne dans la capitale.

La Norvège prend ses précautions

Le gouvernement norvégien a décidé de mettre sur le pied de paix renforcé la garde de neutralité de la côte norvégienne. Les forces nécessaires sont appelées sous les drapeaux pour les fortifications. En outre, les recrues des escadrons d'aviation de Kjeller et Troendelag sont maintenues sous les drapeaux et plusieurs navires de guerre sont équipés depuis quelque temps.

Les isolationnistes américains

Le correspondant du *New-York Herald Tribune* écrit de Washington que les chefs isolationnistes, qui ont causé la défaite de la législation de neutralité de M. Roosevelt, ont décidé de réviser leur attitude en cas de guerre en Europe.

Ces parlementaires auraient consulté d'autres membres du Congrès et seraient certains que la loi actuelle de neutralité sera abrogée au cours de la session extraordinaire du Congrès qui serait convoqué en cas de commencement des hostilités.

EN PEU DE MOTS...

— Albert Lebrun a fêté mardi son 68^e anniversaire. Il est né, en effet, le 29 août 1871 à Mercy-le-Haut.

— M. Loubradou, député communiste de la Dordogne, a, comme son collègue du même département, donné sa démission du groupe du parti communiste.

— Le ministre des Travaux publics a réitéré l'avis donné à la population civile parisienne de quitter la capitale, car une restriction du trafic ferroviaire est envisagée.

La 11^e exposition internationale de T.S.F. qui devait se tenir au palais de la Foire de Lyon, du 16 au 25 septembre, a été renvoyée à une date ultérieure ainsi que diverses autres manifestations commerciales.

NOS ÉCHOS

On vieillit comme tout le monde...

Comme tous les ans, cette année, le 29 juillet, une consigne formelle a été donnée aux journaux italiens : ne pas rappeler que ce jour-là est l'anniversaire du Duce, il a 56 ans.

Mussolini a horreur de vieillir. Et pourtant... Il a le cœur fatigué (c'est la maladie de la famille et son frère Arnaldo en est mort) ; il est astreint à une diète rigoureuse puisque son ulcère à l'estomac évolue d'une façon inquiétante ; son ardeur d'homme s'évanouit ! Et puis — ce qui l'agace énormément — il doit porter des lunettes ! Il les porte dans l'intimité, avec d'innombrables précautions, il les cache même à ses collaborateurs intimes. Il croit — ô bêtise ! — qu'en se montrant avec des lunettes, son prestige serait atteint.

C'est pourquoi on voit circuler à Rome en cachette une petite photo (évidemment un photomontage) : le Duce avec d'énormes lunettes d'écaïlle. Il est drôle, en effet...

Bourrage de crânes.

En Italie. Dans la cour d'une caserne, un officier instructeur fait répéter la leçon à de pauvres bourgeois de soldats :

— Soldat Morini ! Répondez-moi. Pourquoi demandons-nous à la France Nice, la Savoie et la Corse ?

— Parce qu'en 1914, pour nous faire entrer dans la guerre, elle nous a promis la restitution de ces régions ; et puis elle n'a pas tenu ses promesses.

— C'est bien. Pourquoi voulons-nous la Tunisie ?

— Parce que nos frères italiens y sont malheureux. On les torture, on les persécute, on leur fait toutes sortes de vexations.

— Parfait. Pourquoi devons-nous être prêts à la guerre ?

— Parce que la France et l'Angleterre veulent nous affamer, nous encercler,

Le Japon contre l'Allemagne ?

Je prends la précaution de mettre devant moi un point d'interrogation parce que tout de même le Japon n'est pas encore passé aux actes, mais c'est pur scrupule, car enfin nous avons la réaction de sa presse, extrêmement violente, celle de ses milieux politiques, plus courtoise, mais non moins nette, celle enfin déjà de son ambassadeur à Berlin.

Durant des mois, les Japonais ont marché, bon jeu, bon argent. En réalité, et bien que le péril communiste fut important et assez actif au Japon, l'affaire était pour eux avant tout une affaire politique, une affaire impérialiste, et, pour tout dire, ils étaient plus antirusses qu'anticommunistes ou du moins tout autant. Mais encore une fois, ils avaient signé le pacte anti-komintern, engagé leur parole. Et soudain, voilà que le Reich, sans les prévenir — ne fût-ce que par délicatesse — court à Moscou, renverse sa politique de bout en bout.

Pour l'Espagne, par exemple, on peut dire que l'âme espagnole en est blessée, mais rien de plus. Pour le Japon, l'affaire est bien plus grave. L'ennemi de Tokio, on peut dire le seul ennemi possible, les Américains sont pacifistes à l'extrême et que derrière les réactions de la Chine le Japon prétend avoir toujours senti la main russe, l'ennemi donc de Tokio, c'est la Russie. Or, c'est la Russie que soudain le Reich prend pour amie, pour alliée. Oui, il prend pour amie, pour alliée, l'ennemi n° 1 du Japon. Et l'on voudrait voir les Japonais s'incliner, admettre, approuver ? Trait étonnant de cet orgueil germanique qui se refuse à tenir compte des désirs, des goûts, des habitudes, des intérêts du voisin et que M. Hitler incarne avec une si parfaite insolence.

Non, les Japonais n'admettent, ni n'approuvent, ni ne s'inclinent. Ils demandent des explications et les demandent poliment, parce que la diplomatie est une grande école de politesse, mais déjà leur parti est pris et l'Allemagne en ressentira prochainement les effets. Ah ! comme l'histoire est mal connue de M. de Ribbentrop !

Écoutons-le se dire à lui-même et dire peut-être à son chancelier qu'il gagnera du temps, que c'est, après tout, l'essentiel et qu'on pourra toujours plus tard se retourner à nouveau. Vraiment ? Quel étonnant mépris des nations et de leurs gouvernements ! Certes, les peuples n'ont pas de mémoire, mais encore faut-il leur donner quelques années pour oublier. Or, pour quelques années au moins, la réputation du III^e Reich en Extrême-Orient est faite et bien faite. Rien ne la changera.

Déjà les Japonais n'avaient pas été autrement satisfaits de voir le Reich, durant des mois après le début des hostilités, maintenir en Chine sa mission militaire, d'autant que les Allemands se vantaient volontiers des succès chinois. Le but du Reich était clair, et à deux reprises sa diplomatie essaya de l'atteindre : servir de médiateur entre les Japonais et les Chinois et se faire payer par les uns et par les autres, suivant la méthode que M. de Bismarck au Congrès de Berlin appelait celle de l'honnête courtier.

Le Japon n'ignorait pas davantage que son principal adversaire en Chine sur le terrain économique serait, la guerre finie, cette communauté hitlérienne qui précisément, par sa mission militaire, son ambassadeur et ses conseils, n'avait jamais cessé d'intriguer et surtout n'avait jamais cessé de ravitailler largement la Chine, car la plus grosse part des munitions reçues par Chang-Kai-Chek venait des usines allemandes.

Les Japonais ne veulent pas nous réduire en esclavage... Et la « leçon » continue. C'est bête, mais à la longue, ça porte...

Le duce et le parapluie.

C'est une de ces histoires que savent les Italiens et qu'ils colportent avec joie de bouche à oreille.

A Rome, il fait chaud sous un soleil implacable. Un promeneur se fait remarquer tenant sans fatigue au-dessus de sa tête un parapluie noir. C'est le Duce. Ses concitoyens s'inquiètent, cher-

chent à s'informer. Enfin on apprend la vérité : — Le Führer vient de téléphoner qu'il pleuvait à Berlin.

Avec le riflard de M. Chamberlain, le parapluie continue à entrer dans l'Histoire.

Fâcheuse absence.

M. le Curé. — Pourquoi as-tu volé ? N'as-tu pas appris le septième commandement : « Tu ne voleras point ? »

L'enfant. — Non, monsieur le Curé, j'étais absent ce jour-là.

LE LIEUR.

Chronique du Lot

Concours de la race ovine des Causses de Gramat

Voici le palmarès du concours spécial de la race ovine des Causses du Lot qui s'est tenu à Gramat, le 27 août :

Agneaux

Première section. — Premier prix : Lucien Laveyssière, à Saint-Simon, 112 fr. ; 2^e prix : Antonin Turenne, à Saint-Simon, 110 fr. ; 3^e prix : Léopold Thomas, à Larroque-Loubressac, 107 fr. ; 4^e prix : Paul Laplace, à Loustalou, Gramat, 105 fr. ; 5^e prix : Henri Dellac, à Saint-Simon, 102 fr. ; 6^e prix : Paul Lacaze, à Réveillon-Alvignac, 100 fr. ; 7^e prix : Henri Cossanel, à Saint-Simon, 97 fr. ; 8^e prix : François Hérel, à Sayssac-Loubressac, 95 fr. ; 9^e prix : Albert Joutet, à Lunegarde, 92 fr. ; 10^e prix : Auguste Despeyroux, à Dagne, Le Bastit, 87 fr.

Prix supplémentaires : Henri Foulastré, à La Salvate, Couzou, 82 fr. ; Alain Poujade, à Loubressac, 77 fr. ; J.-P. Richard, métayer chez M. Soulié, au Grand-Domaine de Durban, 67 fr. ; Malaurie, au Causse de Thégra, 52 fr. ; Larnaud, à Lengrau-de-Gramat, 50 fr. ; Marcelin Tournié, à Bardou, Gramat, 37 fr. ; Ernest Balmette, à Espédaillac, 35 fr. ; Victor Decros, à Gibert, Gramat, 30 fr. ; Emile Delmas, à Rignac, 25 fr.

Antennas

Animaux n'ayant que deux dents de remplacement. — Premier prix : Léopold Thomas, à Larroque-Loubressac, 124 fr. ; 2^e prix : Lucien Laveyssière, à Saint-Simon, 121 fr. ; 3^e prix : Paul Laplace, à Loustalou, Gramat, 114 fr. ; 4^e prix : Auguste Despeyroux, à Dague, Le Bastit, 108 fr. ; 5^e prix : Henri Dellac, à Saint-Simon, 105 fr. ; 6^e prix : Alphonse Bastit, à Sayssac, 96 fr. ; 7^e prix : François Hérel, à Sayssac-Loubressac, 90 fr. ; 8^e prix : Alain Poujade, à Loubressac, 90 fr. ; 9^e prix : J.-P. Richard, métayer, Grand-Domaine de Durban, 84 fr. ; 10^e prix : Henri Foulastré, à La Salvate-Couzou, 75 fr.

Prix supplémentaires. — Eugène Caussanel, à Durban, 72 fr. ; Antoine Turenne, à Saint-Simon, 72 fr. ; Charles Darnis, à Baillot-Gramat, 66 fr. ; Larnaudie, à Lengrau-de-Gramat, 60 fr. ; Firmin Janot, à St-Médard-de-Presque, 54 fr. ; Léon Thomas, à Loubressac, 51 fr. ; Albert Joutet, à Lunegarde, 42 fr. ; Victor Decros, à Gibert, Gramat, 39 fr. ; Paul Lacaze, à Réveillon, Alvignac, 36 fr. ; Gilbert Blanc, à Montvalent, 36 fr.

Bœufs adultes

Animaux ayant plus de deux dents de remplacement. — Premier prix : Léopold Thomas, à Larroque-Loubressac, 171 fr. ; 2^e prix : Lucien Laveyssière, à Saint-Simon, 161 fr. ; 3^e prix : Henri Dellac, à Saint-Simon, 157 fr. ; 4^e prix : J.-P. Richard, métayer Grand-Domaine de Durban, 154 fr. ; 5^e prix : Paul Laplace, à Loustalou, Gramat, 150 fr. ; 6^e prix : Alain Poujade, à Loubressac, 147 fr. ; 7^e prix : Paul Lacaze, à Réveillon-Alvignac, 143 fr. ; 8^e prix : François Hérel, à Sayssac-Loubressac, 140 fr. ; 9^e prix : Henri Foulastré, à La Salvate-Couzou, 119 fr. ; 10^e prix : Despeyroux, à Gramat, 70 fr.

Prix supplémentaires. — Victor Decros, à Gramat, 70 fr. ; Alphonse Bastit, à Sayssac-Loubressac, 35 fr.

Agnelles

Lot de dix têtes. — Premier prix : Lucien Laveyssière, à Saint-Simon, 110 fr. ; 2^e prix : Auguste Despeyroux, à Dague-Le-Bastit, 108 fr. ; 3^e prix : Paul Laplace, à Loustalou, Gramat, 96 fr. ; 4^e prix : Henri Foulastré, à La Salvate-Couzou, 91 fr. ; 5^e prix : Paul Lacaze, à Réveillon-Alvignac, 80 fr. ; 6^e prix : Auguste Vidal, à Baillot, 75 fr. ; 7^e prix : Albert Joutet, à Lunegarde, 72 fr. ; 8^e prix : Victor Decros, à Gibert, Gramat, 67 fr.

Lot de cinq têtes. — Premier prix : Léopold Thomas, à Loubressac, 96 fr. ; 2^e prix : Henri Dellac, à Saint-Simon, 84 fr. ; 3^e prix : Alain Poujade, à Loubressac, 80 fr. ; 4^e prix : Alphonse Bastit, à Sayssac-Loubressac, 76 fr. ; 5^e prix : François Hérel, à Sayssac-Loubressac, 72 fr. ; 6^e prix : Jean Mazot, à Lunegarde, 68 fr. ; 7^e prix : Emile Delmas, à Rignac, 60 fr. ; 8^e prix : Charles Darnis, à Baillot, Gramat, 56 fr.

Antennas

Cinquième section. — Lots de 10 têtes. — 1^{er} prix : Lucien Laveyssière, à Saint-Simon, 135 fr. ; 2^e prix : Auguste Despeyroux, à Dague-Le-Bastit, 130 fr. ; 3^e prix : Paul Laplace, à Loustalou, Gramat, 125 fr. ; 4^e prix : Albert Joutet, à Lunegarde, 120 fr. ; 5^e prix : Paul Lacaze, à Réveillon-Alvignac, 115 fr. ; 6^e prix : Auguste Vidal, à Le Bastit, 105 fr. ; 7^e prix : Henri Foulastré, à La Salvate-Couzou, 90 fr. ; 8^e prix : Victor Decros, à Gibert, Gramat, 85 fr.

Lots de cinq têtes. — 1^{er} prix : Léopold Thomas, à Larroque-Loubressac, 110 fr. ; 2^e prix : Jean Vitrac, à Cavaillac, Gramat, 105 fr. ; 3^e prix : Emile Delmas, à Rignac, 100 fr. ; 4^e prix : Alain Poujade, à Loubressac, 95 fr. ; 5^e prix : Henri Dellac, à Saint-Simon, 85 fr. ; 6^e prix : Alphonse Bastit, à Sayssac-Loubressac, 75 fr. ; 7^e prix : François Hérel, à Sayssac-Loubressac, 70 fr. ; 8^e prix : Charles Mazot, à Rignac, 65 fr. ; 9^e prix : Jean Mazot, à

Lunegarde, 60 fr. ; 10^e prix : Armand Mage, à Padirac, 55 fr.

Prix supplémentaire. — Charles Darnis, à Baillot, Gramat, 50 fr.

Brebis adultes

Lots de 10 têtes. — 1^{er} prix : Lucien Laveyssière, à Saint-Simon, 165 fr. ; 2^e prix : Paul Laplace, à Loustalou, Gramat, 160 fr. ; 3^e prix : Auguste Despeyroux, à Dague-Le Bastit, 110 fr. ; 4^e prix : Albert Joutet, à Lunegarde, 100 fr. ; 5^e prix : Paul Lacaze, à Réveillon-Alvignac, 97 fr. ; 6^e prix : Victor Decros, à Gibert, Gramat, 70 fr. ; 7^e prix : Henri Foulastré, à La Salvate-Couzou, 65 fr.

Lots de cinq têtes. — 1^{er} prix : Antonin Turenne, à Saint-Simon, 144 fr. ; 2^e prix : Léopold Thomas, à Larroque-Loubressac, 135 fr. ; 3^e prix : Maurice Tournemine, à Loubressac, 120 fr. ; 4^e prix : Alain Poujade, à Loubressac, 117 fr. ; 5^e prix : Marcel Thomas, à Loubressac, 114 fr. ; 6^e prix : Jean Mazot, à Lunegarde, 111 fr. ; 7^e prix : Elie Ventouloux, à Loubressac, 108 fr. ; 8^e prix : Henri Dellac, à Saint-Simon, 106 fr. ; 9^e prix : Firmin Janot, à St-Médard-de-Presque, 102 fr. ; 10^e prix : Alphonse Bastit, à Sayssac-Loubressac, 99 fr.

Prix supplémentaire. — Charles Darnis, à Baillot, Gramat, 96 fr. ; Charles Caussanel, à Saint-Simon, 90 fr. ; Charles Mazot, à Rignac, 87 fr. ; François Hérel, à Sayssac-Loubressac, 66 fr. ; Emile Delmas, à Rignac, 36 fr. ; Armand Mage, à Padirac, 35 fr. ; Larnaudie, à Lengrau, Gramat, 30 fr.

Primes de groupe

1^{er} prix, objet d'art offert par l'Union Ovine de France : M. Léopold Thomas, à Loubressac ; 2^e prix, médaille de vermeil, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République : M. Lucien Laveyssière, à Saint-Simon ; 3^e prix, médaille de vermeil offerte par la Chambre d'Agriculture du Lot : M. Paul Laplace, à Loustalou, Gramat ; 4^e prix, médaille d'argent offerte par M. le Ministre de l'Agriculture au nom du Gouvernement de la République : M. Henri Dellac, à Saint-Simon ; 5^e prix, médaille d'argent offerte par la Chambre d'Agriculture du Lot : M. Auguste Despeyroux, à Dague-Le Bastit ; 6^e prix, médaille d'argent offerte par la Chambre d'Agriculture : M. Alain Poujade, à Loubressac ; 7^e prix, médaille de bronze, offerte par M. le Ministre de l'Agriculture : M. François Hérel, à Sayssac-Loubressac ; 8^e prix, médaille de bronze offerte par la Chambre d'Agriculture : M. Paul Lacaze, à Réveillon-Alvignac ; 9^e prix, plaquette offerte par les aliments Sanders : M. Henri Foulastré, à La Salvate-de-Couzou ; 10^e prix, médaille offerte par les aliments Sanders : M. Victor Decros, à Gibert, commune de Gramat.

Nous adressons toutes nos félicitations aux exposants qui, malgré les circonstances actuelles particulièrement troublées, ont tenu à conserver à ce concours l'importance qu'il mérite, tant par la variété des sujets exposés que par la qualité toujours améliorée.

Tous nos éloges vont également à la Commission du concours et particulièrement à notre distingué directeur des services agricoles M. Gay, qui avec une sage compétence a encouragé les éleveurs à faire encore mieux et les a bien sincèrement remerciés des progrès réalisés.

Le paiement des indemnités de réquisition

Pour répondre aux questions qui ont été posées, il est rappelé que les indemnités de réquisitions sont payées par le receveur municipal du domicile du bénéficiaire, sur présentation du bulletin de réquisition qui lui a été remis par l'autorité militaire.

Les propriétaires d'automobiles réquisitionnés devront en outre produire une attestation de non-inscription de gage, qui leur sera remise sur leur demande par la préfecture ayant délivré la carte grise, au moment de l'immatriculation de leurs véhicules.

Cette attestation leur sera délivrée sans aucun frais sur présentation du bulletin de réquisition.

Il est signalé enfin que les paiements ne pourront être effectués qu'après accomplissement des formalités de liquidation et de mandatement qui exigent nécessairement un certain délai.

A l'occasion de la 4^e FOIRE-EXPOSITION

qui doit avoir lieu à Figeac du 10 au 17 septembre, la Société Nationale des Chemins de fer français délivrera, les 10, 15 et 17 septembre, pour Figeac, au départ des gares situées sur les sections de lignes de :

Tessonnères à Capdenac ; Cahors à Capdenac ; Rodez à Capdenac ; Brive à Figeac ; Murat (Cantal) à Figeac ; Souillac à Aurillac, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, en 3^e classe, valables jusqu'au lendemain du jour de la délivrance dans les trains partant de avant midi, sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares.

A l'occasion de la Foire du Pin

qui doit avoir lieu à Agen, le 18 septembre, la Société Nationale des Chemins de fer français délivrera, à cette date, pour Agen, au départ des gares situées sur les sections de lignes de :

Marmande à Montauban ; Penne à Villeneuve-sur-Lot ; Le Buisson à Auch ; Cahors à Monsempron-Libos ; Condom à Port-Sainte-Marie, des billets spéciaux d'aller et retour à demi-tarif, en 3^e classe. Valables le jour de la délivrance sans faculté de prolongation. Renseignez-vous dans les gares.

LE PLUS GRAND QUERCY

Suppression du déjeuner de Monvalent du 10 septembre

Tous nos sociétaires et participants éventuels, ayant reçu notre bulletin spécial, comprendront que cette suppression est imposée par les événements. A l'heure présente, tous les Français n'ont d'autre souci que leurs devoirs militaires et civiques.

Pour le Conseil d'administration. — Le Président : CALMÉJANE-COURE.

A FIGEAC ON EXPULSE UN SUSPECT QUI SE DIT PRÊTRE BELGE

On annonce qu'un prêtre desservant une paroisse du canton de St-Céré aurait été expulsé.

Le prêtre en question est un sujet belge, expulsé, croit-on, de son pays. Il a attiré l'attention de beaucoup de monde, notamment celle de la gendarmerie de St-Céré, en raison des importantes sommes d'argent qu'il recevait et aussi par les nombreux visiteurs qu'il avait.

Le bruit a couru qu'on avait trouvé sur son église un poste émetteur et transmetteur, et qu'il détenait certains documents importants concernant la défense nationale.

Tout cela a motivé un mandat d'expulsion.

NOUVELLE GROTTES DANS LE LOT

La caverne de Nougayrac, qui s'ouvre à flanc de coteau sur la Causse de St-Martin-Labouval, a été explorée à nouveau, ces jours derniers.

Cette nouvelle exploration a permis de se rendre compte de l'étendue de cette caverne encore ignorée.

La galerie centrale, large de trois à quatre mètres environ, s'étend sur une longueur de 300 mètres en plan horizontal avec de très nombreuses concrétions calcaires du plus bel effet, stalactites et stalagmites en calcaire bathonien se rejoignant. Cette galerie traverse plusieurs salles de belles dimensions dont le plafond est garni de très belles concrétions ; on y trouve également des suintements décelant la présence d'une nappe d'eau en hauteur ; au fond de la partie inférieure, on y trouve de nombreux ossements fossiles provenant de squelettes d'animaux d'âge préhistorique : rennes, aurochs, divers silex taillés en flèches, à cran, diverses pointes d'os de renne, ce qui indique la présence de l'homme qui avait dû en faire son habitat.

De chaque côté de la galerie principale, se ramifient deux autres galeries de moindre importance et qui n'ont pu encore être explorées à fond ; dans la partie inférieure de ces deux galeries, on entend un bruit d'eau et des travaux assez importants sont à effectuer pour pouvoir explorer d'une façon très minutieuse ces galeries et pour arriver à divers points d'eau.

En résumé, la caverne de Nougayrac présente un intérêt préhistorique indéniable et de premier plan, mais des fouilles plus importantes sont à effectuer, fouilles qui pourraient amener la découverte de galeries plus importantes.

Comité de surveillance des prix

Le ministère de l'Economie nationale communique :

En raison des circonstances présentes, le Comité national de surveillance des prix invite expressément les commerçants et industriels à assurer la plus grande stabilité des prix et fait appel à leur sentiment du devoir commun pour maintenir l'état normal des transactions.

Le Comité national de surveillance des prix vient d'ailleurs d'adresser aux Comités départementaux de surveillance des instructions rigoureuses pour que les déplacements militaires et civils, modifiant actuellement l'importance de la population de certaines régions, ne puissent en aucun cas donner prétexte à des majorations illégitimes des prix, notamment sur les produits de consommation courante et sur l'essence touristique.

Tirage de la Loterie nationale ajourné

Le Secrétariat général de la Loterie Nationale fait connaître que le tirage de la tranche des Moissons (15^e tranche de la Loterie 1939) qui devait avoir lieu jeudi soir 31 août au Blanc (Indre) est reporté à une date ultérieure qui sera incessamment fixée.

Vétérinaires

MM. Fanton et Laffont, vétérinaires sous-lieutenants de réserve, sont promus au grade de vétérinaires lieutenant et affectés à la 17^e région.

Emploi de stagiaires des Contributions indirectes

Un concours pour l'emploi de stagiaire des contributions indirectes aura lieu les 12 et 13 février 1940.

Le nombre des places mises au concours est fixé à deux cents.

Le registre d'inscription des candidatures sera irrévocablement clos le 28 octobre 1939.

Les candidats pourront s'adresser, pour tous renseignements (conditions d'admission, pièces à fournir, programme, etc.), au directeur des contributions indirectes de leur département (pour le département de la Seine : à Paris, 6, rue du Cloître-Notre-Dame).

CHAMBRE DES METIERS DU LOT

Dimanche a eu lieu l'élection des membres de la Chambre de métiers du Lot.

Voici les résultats du scrutin de Cahors-nord et Cahors-sud.

Artisans-maitres. — 1^{re} catégorie : Alimentation : MM. Richard, boucher, 22 voix ; Bourrières, boulanger, 23 voix ; Deneux, pâtissier, 23 voix ; Alazard, charcutier, 23 voix.

2^e Catégorie : Bâtiment : MM. Baldy, maçon à Luzech, 20 voix ; Bex, charpentier à Bretenoux, 20 voix ; Maury, plâtrier à Gourdon, 20 voix ; Marmiesse, peintre à Cahors, 20 voix.

3^e Catégorie : Bois : MM. Bousquet, fabricant de meubles à Salviac, 4 voix ; Rives, sabotier à Figeac, 4 voix ; Arnoult, ébéniste à Cahors, 4 voix ; Lasvène, menuisier à Montcuq, 4 voix.

4^e Catégorie : Métaux : MM. Beauvais, mécanicien à Gramat, 21 voix ; Bessac, serrurier à Cahors, 18 voix ; Verdier, serrurier à Cahors, 21 voix ; Flajauc, mécanicien à Cahors, 21 voix.

5^e Catégorie : Vêtements et industries annexes : Mlle Liauzou, couturière à Cahors, 10 voix ; MM. Sabrié, tailleur à Cahors, 10 voix ; Taillade, tailleur à Cahors, 10 voix ; Viala, teinturier à Cahors, 10 voix.

6^e Catégorie : Autres industries : MM. Lestier, coiffeur à Cahors, 23 voix ; Lonjou, cordonnier à Figeac, 23 voix ; Baudin, électricien à Cahors, 23 voix ; Bouysou, horloger à Cahors, 23 voix.

Artisans-compagnons. — 1^{re} Catégorie : Alimentation : MM. Cerro, pâtissier à Cahors, 1 voix ; Froment, compagnon-pâtissier, 1 voix.

2^e Catégorie : Bâtiment : MM. Talayssat, compagnon-fumiste à Cahors, 8 voix ; Dalat, compagnon-maçon à Cahors, 8 voix.

3^e Catégorie : Bois : M. Couderc, compagnon-ébéniste à Cahors. Pas de votants.

4^e Catégorie : Métaux : MM. Itard, compagnon-mécanicien à Cahors, 3 voix ; Fort, compagnon-serrurier à Cahors, 3 voix.

5^e Catégorie : Vêtements et industries annexes : Pas de votants.

6^e Catégorie : Autres industries : MM. Iches, typographe à Cahors, 4 voix ; Chayre, boucher à Cahors, 4 voix.

RÈGLEMENTATION DE LA SORTIE DES MARCHANDISES

Le « Journal Officiel » publie un décret relatif à la réglementation de la sortie des marchandises.

Est prohibée, en France, pour tout autre destination que l'Algérie, et en Algérie pour tout autre destination que la France, la sortie, ainsi que la réexportation en suite de tout régime douanier, entrepôt, dépôt, transit, transbordement, admission temporaire, etc., des marchandises.

La prohibition s'applique à toutes les marchandises se trouvant sur le territoire français à la date du présent décret, même si elles ont fait l'objet, auprès de la douane, d'une déclaration d'exportation ou de réexportation, les licences d'exportation délivrées antérieurement à cette date, qui n'ont pas été utilisées ou qui ne l'ont été que partiellement, sont annulées.

Toutefois, des dérogations aux prohibitions de sortie peuvent être autorisées par le ministre du commerce qui, en ce qui concerne l'Algérie, pourra déléguer ses pouvoirs au gouverneur général. Les conditions d'application de ces dispositions seront déterminées par arrêtés interministériels.

Pour la session d'octobre des baccalauréats

Au moment où le gouvernement recommande aux familles de ne pas ramener à Paris leurs enfants en vacances, il a été demandé au ministre de l'Éducation nationale dans quelles conditions les candidats au baccalauréat pourraient se présenter à la deuxième session en octobre.

Le ministre tient à faire connaître aux familles que toutes mesures utiles seraient prises le moment venu pour que les candidats, quelle que soit la Faculté devant laquelle ils se sont présentés en juillet et quel que soit l'établissement où ils auront fait leurs études, soient autorisés à passer en octobre leur examen devant la Faculté la plus proche de la résidence de leurs parents ou de l'établissement où ils seront à ce moment inscrits comme élèves.

Course annulée

En raison des événements actuels, le Vélo-Club gourdonnais fait connaître que la course de motos qui devait avoir lieu le 3 septembre est annulée.

Bonne chasse

Ces jours derniers, MM. Flomat et Lacombrade ont abattu, dans les forêts de Camy, deux marçassins et un gros renard.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 2 SEPTEMBRE

DIMANCHE 3 SEPTEMBRE (en soirée)

DIMANCHE (matinée)

UN PROGRAMME COMPLET

Sacha GUITRY, Jacqueline DELUBAC

DANS

Mon père avait raison

le chef-d'œuvre de Sacha Guitry

EN COMPLEMENT :

Le saut de la mort

Production de grande classe qui révélera les curieux dessous des coulisses du Music-Hall.

CAHORS

MESURES CONCERNANT LES P.T.T. Service téléphonique

A partir du 28 août 1939 et jusqu'à ce qu'il en soit autrement ordonné :

1^{re} Le service de la correspondance téléphonique privée est totalement suspendu sur toutes les lignes interurbaines.

2^e Dans la zone des armées, ainsi que dans tous les départements frontiers ou côtiers, les communications téléphoniques privées interurbaines ne sont éventuellement autorisées qu'entre postes situés dans le même département.

3^e Dans les autres départements, le service de la correspondance téléphonique privée reste autorisé à l'intérieur d'une zone comprenant exclusivement le département d'où la communication émane et les départements limitrophes à l'exception des départements frontiers ou côtiers et des départements compris dans la zone des armées.

4^e Sur toute l'étendue du territoire, sous réserve des restrictions prévues ci-dessus, le service de la correspondance téléphonique privée reste autorisé exclusivement à partir des postes d'abonnés non accessibles au public et, sur justification d'identité, à partir des cabines téléphoniques publiques manuelles placées sous la dépendance et le contrôle d'un agent des P.T.T. ou d'une gérante de cabine agréée par l'administration des P.T.T.

Toutes les autres cabines téléphoniques publiques sont fermées ; les postes munis d'un appareil encaisseur, les appareils téléphoniques à la disposition du public dans les cafés, restaurants, débits de tabac, etc., sont supprimés.

Tout détenteur d'un appareil téléphonique est responsable de toutes les communications transmises par cet appareil.

Les conversations doivent obligatoirement s'échanger en langue française. L'emploi des langues étrangères et du langage convenu est interdit.

Les conversations téléphoniques sont soumises à un contrôle militaire.

Pendant toute la durée des alertes aériennes les communications téléphoniques privées sont interdites sur la fraction du territoire alertée.

Lycée Gambetta

M. Rouchette, professeur au lycée de Cahors, est nommé professeur de grammaire au lycée de Limoges (emploi vacant).

Anciens Elèves du Lycée Gambetta

La réunion organisée par l'Association amicale de Anciens Elèves du lycée Gambetta qui devait avoir lieu jeudi 30 août, à Payrac, n'a pas eu lieu, en raison des événements actuels.

Enquête administrative

Le maire de Cahors informe les habitants que le projet d'établissement d'un lotissement de terrains par M. Iches Jean-Louis et Mlle Vialard, rue Emile-Zola et rue Martin-Baudel restera déposé pendant huit jours à partir du vendredi 1^{er} septembre 1939 au secrétariat de la mairie pour que chacun puisse en prendre connaissance.

A l'expiration de ce délai, c'est-à-dire le dimanche 10 septembre 1939, M. Niel, Ingénieur T.P.E. à Cahors, Commissaire délégué à cet effet, recevra à la mairie les déclarations des habitants sur la réalisation de ce projet.

Au violon

Lundi soir, rue du Château-du-Roi, la nommée Berthe Lestourneau, qui était en état d'ivresse, menait grand tapage.

La police, informée, se rendit sur les lieux et s'empressa de mettre fin au scandale en conduisant la femme au bureau de police où elle fut enfermée au violon. Procès-verbal a été dressé.

Belle-mère et belle-fille

Mme Marie Joffre, 50 ans, demeurant à Pescadoires, a porté plainte pour les faits suivants : Se trouvant, dit-elle, près du bac, elle fut accostée par sa belle-fille, Andrée Joffre, en instance de divorce qui, tout à coup, la gifla. Mais Mme Andrée Joffre, interrogée, affirme qu'elle n'a ni accosté ni giflé sa belle-mère. L'enquête continue.

La moto tombe dans un pré

Lundi, une moto pilotée par M. Espitalier qui venait de la direction de Ganil et se rendait à la gare de St-Cirq-Lapopie a dérapé sur la falaise des Moulins et est tombée dans un pré.

M. Espitalier a été contusionné au visage, mais la moto a été assez fortement endommagée.

Entre voisins

M. Bouzon, de Sennillac, gardait ses vaches dans un pré, lorsqu'il eut une vive discussion avec son voisin, M. Bouysou, qui le frappa d'un coup de bâton à la face et au bras gauche.

Plainte a été portée par M. Bouzon à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Entre voisins

Mme Marot, du village de Cortelonque (commune de Saint-Céré), à la suite d'une discussion avec sa voisine, Mme Cougé, fut frappée par celle-ci.

Plainte a été portée par Mme Marot. Mais Mme Cougé a également porté plainte pour coups et blessures contre Mme Marot qui l'aurait frappée. Toutes les deux ont fourni un certificat médical.

La gendarmerie a ouvert une enquête.

APPEL A LA CROIX-ROUGE

On nous communique :

La Croix-Rouge Française met actuellement à la disposition de la Défense Nationale un nombre considérable d'infirmières diplômées qu'elle a instruites ; elle organise de nombreux hôpitaux auxiliaires qui pourront être ouverts en quelques jours en cas de nécessité ; elle donne son concours aux services nationaux, départementaux et municipaux qui préparent la protection de la population contre les attaques aériennes et organisent les secours aux réfugiés.

La Croix-Rouge a besoin de réunir d'urgence des ressources considérables pour porter ses ressources au niveau des dépenses auxquelles elle peut être appelée à faire

gretté Benjamin Pons. Cérémonie très simple, vu les circonstances, mais bien conforme aux volontés du défunt qui, jusqu'au dernier moment, a recommandé à son entourage : « Des amis ; mais ni fleurs ni couronnes... » Et pourtant, qui, mieux que lui, eût mérité de nombreux et sympathiques témoignages de regret et de reconnaissance ! Celui que l'on avait, avec juste raison, surnommé « La Providence des Lotois de Paris » s'en est allé comme il avait vécu, discrètement, simplement.

D'abord employé au Tracé des voies du P.O., Pons alla à Paris, lors de l'Exposition de 1900. Entré au Service des travaux de la Ville de Paris, où il devait prendre sa retraite comme Conducteur principal, il s'intéressa tout de suite aux déracinés du Lot et il fut l'un des plus actifs fondateurs des « Cadets du Quercy ». Puis, quand les « pays » arrivèrent plus nombreux et trouvèrent plus difficilement du travail, Pons fonda, avec les dirigeants des Sociétés lotoises : *L'Office du Travail des originaires du Lot à Paris*. Il en fut nommé Président, fonctions qu'il conserva jusqu'à son départ de Paris. Et nombreux, très nombreux, sont ceux qui lui doivent soit leur situation, soit d'avoir échappé à l'effroyable misère qui guette les isolés dans la grande ville. Toute l'année, sans connaître ni dimanches ni fêtes, ni heures de repos, sans s'inquiéter des dépenses supplémentaires que cela occasionnait à son modeste budget, il s'employait inlassablement à venir en aide à ses compatriotes. Et le 4 de l'avenue d'Italie avait parfois tous les airs d'un Ministère d'assistance où tout le monde était amicalement reçu, secouru, réconforté.

Vint la Grande Guerre. Les gens fuyaient Paris menacé. Le réseau du P.O. confia à Pons la délivrance des billets de repatriement pour son département. Il n'a été donné alors de constater avec quel dévouement, quelle sollicitude il s'est acquitté de sa lourde et délicate tâche.

Enfin, fatigué, malade, il demanda sa retraite et voulut vivre ses dernières années dans cette coquette Labastide-du-Vert où il était né, où il avait encore quelques parents et d'unanimes sympathies. Là, entouré des soins assidus et diligents de la campagne au grand cœur qui, avec un inlassable dévouement et une admirable abnégation, avait partagé à Paris ses travaux et ses veilles, il recevait constamment des visites qui lui prouvaient l'inaltérable amitié, l'indéfectible reconnaissance de ses nombreux obligés, de ses innombrables amis. Avec quelques-uns de ceux-ci, hâtivement prévenus, et toute la population de Labastide-du-Vert, j'ai eu la triste satisfaction d'aller lui dire un suprême adieu, à lui qui, n'étant l'adepte d'aucune religion ni d'aucune croyance, a pratiqué toute sa vie la plus belle, la plus noble parole du plus grand des moralistes : « Aimez-vous, aidez-vous les uns les autres. »

Que Mme Pons veuille trouver ici l'expression de nos respectueuses condoléances. — J. C.

Cazals

Foire du 28 août. — La foire du 28 août, en raison des événements actuels, n'a eu qu'une faible importance, comme on peut s'en douter. Le foirail était quasi-désert ; quelques transactions eurent lieu, selon l'habitude, dans les étables, aux cours habituels. Voici les cours pratiqués : Bœufs de boucherie, 260 à 280 fr. les 50 kilos ; bœufs de travail, jusqu'à 8.500 fr. ; 2^e catégorie, 6.500 à 8.000 fr. ; doubles, 4.000 à 5.500 fr. ; bonnets, 2.500 à 4.000 fr. ; veaux, 8 fr. ; moutons de boucherie, 4 à 5 fr. ; agneaux, 6 fr. 50 ; porcs de charcuterie, 450 à 475 fr. ; porcelets, 240 à 345 fr.

Marché à la volaille : Poulets, 6 fr. 50 à 7 fr. ; poules, canards, 5 fr. 50 ; lapins domestiques, 3 fr. ; œufs, 6 fr. la douzaine ; pigeons, 10 à 12 fr. la paire ; oisons pour l'élevage, jusqu'à 100 fr. la paire.

Jardinaige assez important : Choux, 1 fr. ; céleri, 1 fr. 50 ; poireaux et navets, 1 fr. 75 le paquet ; pommes de terre, 1 fr. 25 le kilo ; haricots verts, 1 fr. la livre ; melons, 2 à 3 fr. l'unité ; radis, 0 fr. 50 le paquet.

Pas de cours sur les vins. Fromages sans transaction.

Bois de chauffage, 180 fr. les quatre stères ; fagots, 75 fr. le cent. Laine lavée, 12 fr. le kilo. Marchands forains moins nombreux qu'à l'ordinaire.

Prochaine foire le 27 septembre.

St-Cernin

Foire. — Notre foire du 28 août n'a pas eu son importance habituelle. Le champ de foire était moins bien garni que d'habitude et les événements extérieurs ont fortement pesé sur les cours qui étaient en baisse sur toutes les catégories de bovins, malgré la présence d'un certain nombre de marchands.

Le commerce local et les quelques marchands étrangers venus pour la circonstance ont fait de maigres affaires.

Sérignac

Adjudication ajournée. — L'adjudication des travaux de réparation à la mairie-école de Sérignac, qui s'élevait à la somme approximative de 130.000 francs, devait avoir lieu en présence du conseil municipal, le 27 août, à 14 heures.

Considérant qu'en raison des événements de nombreux entrepreneurs n'ont pu soumissionner, le conseil, à l'unanimité, a décidé de reporter cette adjudication à une date ultérieure.

La date définitive sera publiée par la presse locale huit jours à l'avance. Il reste bien entendu que seuls les entrepreneurs ayant fait viser leurs pièces réglementaires en temps utile (avant le 17 août) seront agréés.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Cercle des nageurs à Figeac : Jacques Cartonne, en exhibition à Figeac. — Une agréable surprise était réservée aux Figeacois, jeudi soir, vers 18 heures. En congé dans les environs de Figeac, Jacques Cartonne, ex-recordman du monde de brasse, avait bien voulu répondre à l'invitation du Cercle des Nageurs de Figeac, faire une exhibition en présence des nageurs figeacois. Regrettons tout d'abord que la venue du célèbre champion ne fût pas portée à temps à la connaissance de la presse, car le public, cependant nombreux, aurait été plus conséquent encore.

Quoi qu'il en soit, Jacques Cartonne, malgré un temps exécrable, consentit à faire, devant les nageurs figeacois, et un public charmé par ses brillantes qualités, une exhibition remarquable.

Il exécuta, sous le charme des spectateurs venus l'admirer, les diverses nages où il excelle, et ses brillantes qualités de nageur furent admirées.

Il montra notamment comment se nagent la brasse, la nage libre, la brasse papillon, etc... Ses moyens physiques sont immenses et tous les nageurs ne peuvent prétendre réaliser les performances que réalise le grand champion qu'est Jacques Cartonne.

Souhaitons que l'exhibition et les conseils judicieux de ce magnifique athlète soient profitables aux jeunes nageurs figeacois.

Remercions le sincèrement de cette belle exhibition, en y joignant notre sympathique compatriote, M. Castagné, instituteur, son ami, qui n'est pas étranger à la réalisation de cette splendide démonstration.

Esprons, comme il l'a promis, que nous aurons le plaisir de le revoir d'ici peu au cours d'une fête nautique qu'il se propose d'organiser à Figeac.

Grand banquet du 10 septembre. — En raison des événements, les organisateurs du grand banquet de la foire-exposition de Figeac et de l'inauguration officielle de l'Hôtel des Postes et de l'école publique de filles, qui devait avoir lieu le 10 septembre, sous la présidence d'honneur de M. Edouard Daladier, président du conseil, et la présidence officielle effective de MM. de Monzie, ministre des travaux publics, Queuille, ministre de l'Agriculture, Julien, ministre des P.T.T., Pomaret, ministre du travail, et de M. Loubet, sénateur du Lot,

Et comme Régis questionnait, anxieux :

— Eh bien ! Raymonde ? Elle lui tendit la main : — Faites votre devoir, dit-elle. Il ressentit un coup au cœur, en la voyant si calme et détachée. Il insista : — Je fais un mariage sans amour... C'est la chose la plus désespérante du monde.

Elle répliqua avec fermeté : — Avec ou sans amour, ce mariage nous sépare. Nous sommes trop loyaux, l'un et l'autre, pour qu'il en soit autrement.

Il répondit avec douceur : — Je ne vous ai rien demandé de contraire à cette manière de voir, Raymonde. Je vous estime trop pour que la pensée seule m'en soit venue.

— Alors, reprit-elle, vous le comprenez, ce que nous faisons est définitif. Nos deux chemins, qui semblaient prêts de se rejoindre, se séparent tout à coup. Que chacun de nous suive sa voie. Adieu, Régis... Il fut désolé de la perdre.

— Est-ce que je ne peux pas espérer vous revoir, loyalement, en camarade, sans rien attendre de plus ? Elle secoua la tête.

— Non, pas même cela... A quoi bon ? Essayer de faire durer les choses qui sont destinées à mourir ne sert qu'à alimenter la souffrance et à cultiver le chagrin.

— Comme vous êtes dure ! soupira-t-il.

maire de Figeac, ont remis ces manifestations à une date ultérieure que nous voulons espérer très prochaine.

Issendouls

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Rigal, décédé à l'âge de 85 ans.

Conseiller municipal pendant plus de 50 ans, adjoint au maire pendant de nombreuses années, M. Rigal ne comptait que des sympathies dans notre commune et dans la région.

Une foule nombreuse assistait à ses obsèques et a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Labastide-du-Haut-Mont

Hyménée. — Samedi, a été célébré le mariage de Mlle Marie-Louise Vermande, du village de Malbouyssou, à Labastide, avec M. Michel Castanié-Vermande, de Terrou.

Nous adressons aux nouveaux époux nos meilleurs vœux de bonheur.

Thémines

Horaires des trains, service d'été. — Notre petite localité est desservie par la halte de Flaujac. Pour éviter toute erreur à ceux de nos compatriotes qui comptent sur l'arrêt du train Paris-Toulouse par Capdenac, à cette station, à 15 h. 20, nous leur faisons connaître que, jusqu'à présent, cet arrêt n'a lieu que les jours de foire de Gramat.

Dîners. — Les battages sont commencés ; ils sont retardés par les avoines qu'on n'a pu rentrer à temps à cause de la pluie.

La famille Poujade quitte le Trineca pour s'installer au Mas-du-Causse.

Des sels le matin ?

Entendu, mais lesquels ?

La cure dépurative matinale par les sels est réputée comme la meilleure, mais quel produit employer ? Nous répondons : Sels Lergan, car ceux-ci groupent cinq sels dépuratifs. Les uns décongestionnent le foie, les autres purifient le sang, tous assainissent l'organisme, les troubles artériels, hypertension, artériosclérose, les maladies de peau depuis les rougeurs, les démangeaisons jusqu'à l'eczéma rebelle cèdent à la cure des Sels Lergan dont un flacon de 9 fr. 05 permet de préparer soi-même un litre de solution dépurative. Ttes Phies.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Comice agricole. — Le concours du Comice agricole de la région de Gourdon aura lieu cette année le 24 septembre. Il sera doté de nombreux prix pour les races bovine, ovine et porcine et produits agricoles.

Nous espérons que les agriculteurs seront soucieux d'amener au concours les plus beaux spécimens de la production locale.

MM. les agriculteurs, viticulteurs, éleveurs, jardiniers de la région, peuvent, au plus tôt, se faire inscrire à la mairie de Gourdon ou chez M. Griffoul, président du Comice, au Margès, près Gourdon.

Accident. — En transportant une caisse, Mme Laetitia Figeac, ouvrière chez M. Espitalié, négociant, a fait une chute dans l'escalier. Cet accident qui a occasionné une entorse au pied droit entrainera une incapacité de travail de 20 jours.

Labastide-Murat

Justice de paix. — Lundi, M. Campagne, notre nouveau juge de paix, dont nous avons annoncé la nomination, a été installé par M. Pouzalgues, juge de paix suppléant.

Nous adressons à M. Campagne nos meilleurs souhaits de bienvenue.

Martel

Probité. — Tout dernièrement, il a été déposé, à la mairie de Martel, une montre de dame renfermée dans son écrin, trouvée cours des Fossés, par les jeunes Pierre et Jacques Debeaux, neveux de notre sympathique juge de paix.

Il a été également trouvé, ces jours derniers, une bague en or, déposée aussi à la mairie.

Toutes nos félicitations pour ces actes de probité.

Elle lui sourit et, de nouveau, lui tendit la main.

— Non, Régis. Je ne vous oublierai pas ; nous ne sommes pas séparés pour toujours et nous nous reverrons peut-être, mais seulement le jour où nous serons sûrs de ne plus occuper dans le cœur l'un de l'autre qu'une place d'ami.

Elle fit quelques pas pour s'éloigner.

Il courut après elle. — J'ai une voiture, fit-il. Laissez-moi la dernière joie de vous reconduire jusqu'à chez vous.

Elle fit « non » de la tête.

— Pourquoi ?

Pour la troisième fois, elle répéta : — A quoi bon ?

Régis laissa tomber le long de son corps ses bras qu'il avait tendus vers elle, et redit machinalement : — A quoi bon ?

— L'accompagne jusqu'à la porte du tea-room, et héra un taxi.

— Au revoir, Raymonde ! fit-il la voix étranglée.

— Au revoir, Régis.

Il dit encore : — Vous ne m'en voulez pas ?

— Mais non !

Dites-moi que vous comprenez la nécessité qui me pousse.

— Je comprends et j'approuve... Elle lui dit une dernière fois :

— Au revoir !

La portière du taxi se referma d'un coup sec et, l'instant d'après, la voi-

Saint-Denis-près-Martel

Hyménée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Odette Lacroix, sans profession, domiciliée chez ses parents, employés aux chemins de fer à St-Denis-Martel avec M. Elie Andrevie, employé à la gare de St-Denis.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

L'Hôpital-St-Jean

Tombola ajournée. — En raison des circonstances actuelles, la tombola qui devait avoir lieu le dimanche 3 septembre est renvoyée à une date ultérieure.

Souillac

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni dimanche sous la présidence de M. Gaignebet, premier adjoint.

Le président donne lecture d'une demande faite par les habitants du hameau de La Forge et des environs, en vue du placement d'une boîte aux lettres dans ce hameau. Il donne également lecture de la réponse faite par M. le directeur des Postes de Cahors, faisant connaître que les frais d'installation seraient supportés, moitié par l'administration des Postes et moitié par la commune. Le conseil, dans son ensemble, accepte cette proposition et décide qu'une boîte aux lettres soit installée le plus tôt possible.

D'autres demandes, notamment secours aux indigents et allocations militaires, ont reçu un avis favorable de l'assemblée.

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Fernand-Jean Bailles, mécanicien, avec Mlle Andrée Marcones. Nos meilleurs vœux de bonheur.

Challenge de la Vieille-Noix. — L'U.S.S. Souillagaise organisait, dimanche, au terrain municipal, route de Cieurae, une manifestation d'athlétisme où se disputait une coupe offerte par M. Rogues, distillateur à Souillac, et détenue par Saint-Céré depuis plusieurs années. De nombreuses sociétés prenaient part aux différentes épreuves, et c'est Figeac qui a gagné la Coupe, avec 31 points 5.

Voici les résultats des épreuves : 100 mètres : 1^{er} Delphy (U.A.B.) ; 2^o Chapou (U.S.S.) ; 3^o Charvet (Cahors) ; 4^o Labrousse (U.A.B.).

200 mètres : 1^{er} Delphy (U.A.B.) ; 2^o Milet (Figeac) ; 3^o Propinsky (A.S.P.O.) ; 4^o Peyre (U.S.S.).

400 mètres : 1^{er} Darzac (Cahors) ; 2^o Bila (Figeac) ; 3^o Propinsky (A.S.P.O.) ; 4^o Peyre (U.S.S.).

800 mètres : 1^{er} Gasque (Figeac) ; 2^o Disla (Figeac) ; 3^o Carabères (Cahors) ; 4^o Augé (U.S.S.).

Longueur : 1^{er} Chapou, 6 m. 05 (U.S.S.) ; 2^o Delphy, 5 m. 90 (U.A.B.) ; 3^o Charvet (Cahors).

1.500 mètres : 1^{er} Charpentier (U.A.B.) ; 2^o Rouvet (Figeac) ; 3^o Médavanne (Cahors) ; 4^o Chassaing (U.S.S.).

Hauteur : 1^{er} Riaucou (Brive) ; 2^o Labrousse (U.A.B.) ; 3^o Charvet (Cahors).

Disque : 1^{er} Augé (Cahors) ; 2^o Milet (Figeac) ; 3^o Augé (U.S.S.).

Poids : 1^{er} Gibrac (Figeac) ; 2^o Besse (Figeac) ; 3^o Gani (Cahors).

Perche : 1^{er} Faure, 3 m. 40 (U.A.B.) ; 2^o Labrousse (U.A.B.).

Relais : 1^{er} U.A.B. ; 2^o Cahors ; 3^o Figeac ; 4^o Souillac ; 5^o A.S.P.O.

Classement pour le Challenge de la Vieille-Noix.

1^{er} Figeac, 31 points 5 ; 2^o U.A. Brive, 31 points 3 ; 3^o Cahors, 24 points 5 ; 4^o U.S.S., 15 points 15 ; 5^o A.S.P.O., Brive, 10 points.

Nous sommes heureux d'adresser toutes nos félicitations aux vaillantes équipes ainsi qu'aux organisateurs.

Causerie radiophonique

COMMENT ON FABRIQUE UNE ÉMISSION

La musique se sert accommodée. — La musique, les variétés, devraient occuper et elles occupent à l'étranger près de 80 0/0 du temps d'émission.

En France, cette proportion atteint à peine 60 0/0 en raison du nombre incalculable de conférenciers, éducateurs, professeurs, que les micros et les auditeurs doivent subir.

La musique, c'est à peu près le seul

compartiment qui fonctionne bien dans la radio d'Etat, le seul dont les moyens lui permettent de s'offrir rien qu'à Paris cinq orchestres permanents qui ne valent pas grand-chose et l'orchestre national qui est une des meilleures formations du monde. Le domaine musical est celui qui donne le mieux prise aux recommandations et aux petites corruptions. On n'imagine pas la quantité de chanteuses, pianistes, violonistes, qui croient avoir du talent et font par amitié ou par intérêt partager leurs convictions par des personnages influents. Aussi les directeurs artistiques, tant des postes d'Etat que des postes privés, sont assaillis de recommandations. Les premiers cèdent, car de leur complaisance dépend le renouvellement de leurs contrats qui ne sont qu'annuels ; les autres sont bien plus indépendants et peuvent se ranger derrière les goûts du public, prétexte charmant pour évincer les parasites du micro.

La musique est très indocile et la radio l'est encore plus. Le plus grave défaut des antennes, c'est en effet de ne pas rendre ce qu'on leur prête ou de ne le rendre qu'en le déformant. Et c'est ainsi que si l'on se bornait à placer un micro devant un orchestre, le concert serait « inaudible » ; pour être consommée par radio, la musique demande à être accommodée et ceci est facile à comprendre.

Selon les morceaux qui sont joués, il y a des parties faibles, des soli par exemple, et des parties fortes, lorsque tout l'orchestre donne à pleines cordes et à pleins pommus. Le prototype de cette musique contrainte est celle de Wagner. Avec un seul micro, l'auditeur n'entendrait rien au moment des parties faibles, et au contraire la membrane du haut-parleur risquerait d'éclater dans les « fortes ». Il faut donc « cuisiner » la musique. La recette consiste à placer plusieurs micros au-dessus de l'orchestre de manière à « prendre » tous les sons.

Au bout du fil de chaque micro, se trouve un potentiomètre qu'un « mélangeur » qui devrait être expert en musique est chargé de manier. Le problème est donc de renforcer les parties faibles, les soli de flûte par exemple et d'atténuer partiellement le son lorsque tout l'orchestre joue. C'est plus compliqué que l'on ne croit et le « mélangeur » doit, dès les répétitions, noter les positions successives de ses potentiomètres.

La bête noire de la musique diffusée c'est la batterie ; on risque, si on ne la modernise pas, de n'entendre qu'elle. Le « truc » consiste à la placer devant un écran de cellophane ; de cette façon l'instrumentiste continue à voir le chef, et les sons sont assourdis.

Cette trouvaille simple est d'un ingénieur français, M. Eric Sarnette qui a bien d'autres améliorations à son actif et notamment l'adaptation de certains instruments à la radio. Signalons en passant que si M. Sarnette a trouvé tous les encouragements possibles en Allemagne où ses procédés sont depuis longtemps appliqués, il n'en est pas de même en France où l'on se montre très réticent.

Nous disons plus haut que le métier de mélangeur exigeait de grandes connaissances musicales. Cela semble aller de soi. Cependant, jusqu'à ces dernières années, à la radio d'Etat, n'importe qui s'emparait de nos appareils. Il y avait tout bonnement à la porte des studios des fiches de service. Et tel ou tel facteur qui se trouvait libre ce jour-là était chargé de mélanger la musique. On n'est d'ailleurs pas tout à fait sûr lorsqu'on entend la radio d'Etat que, certains jours, il n'en soit pas encore de même maintenant.

Ne soyez pas nerveux

« Mes nerfs étaient désexés et je n'avais plus d'appétit », écrit M. Bignolas, 101, rue St-Marcou à Orléans. J'étais déprimé et je ne dormais plus. J'ai essayé votre Quintonine et, dès le premier flacon, je me suis senti plus fort, plus gai, plus vivant. Le sommeil et l'appétit sont revenus. » La Quintonine réveille l'appétit et calme les nerfs. Le flacon, pour faire un litre de vin fortifiant : 5 fr. 85. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

tement d'homme seul.

D'homme seul ? Non.

Depuis quelque temps, Gérard n'y vivait plus dans la solitude. Presque constamment, l'image de Josiane s'y tenait auprès de lui.

De plus en plus, il se sentait épris de la jeune fille.

Il ne pouvait pas arriver à s'expliquer son silence.

Avant appris, indirectement, qu'elle était revenue de Clairbois, il attendait un geste d'elle, un appel. Il savait déjà tout ce qu'il avait à lui dire. Cet aveu qu'elle avait arrêté sur ses lèvres, il attendait avec impatience le moment où il serait autorisé à le formuler.

Pourquoi Josiane se taisait-elle ?

On frappa discrètement à la porte.

Le valet de chambre se présenta.

— Qu'est-ce qu'il y a, Jean ?

— C'est une dame qui demande à parler à Monsieur, annonça le brave homme.

Gérard le regarda, surpris.

— Une dame ? interrogea-t-il. Quelle dame ?

Le valet haussa les épaules.

— Je ne sais pas, monsieur.

— Faites-la entrer.

Gérard eut un haut-le-corps.

— Josiane ! dit-il.

Elle s'arrêta sur le seuil.

— Oui, fit-elle, c'est moi.

Il ne lui dit pas un mot, il ne lui fit pas signe d'entrer. Son étonnement était si profond de la voir là ! Elle l'avait si peu habituée à des gestes

Dernière heure

Le parlement soviétique n'a pas encore ratifié le pacte

On mande de Moscou que le Parlement soviétique n'a pas siégé mercredi et ne pourra par conséquent pas procéder à la ratification du pacte de non-agression germano-russe ayant aujourd'hui, jeudi.

M. Von Papen est parti pour Ankara

subitement

On mande de Stamboul à l'agence Reuter :

M. Von Papen, ambassadeur d'Allemagne en Turquie, est parti subitement pour Ankara, sur instructions reçues de Berlin, dit-on.

Des Allemands résidant en Espagne sont rappelés

Rappelés par leur gouvernement, les jeunes Allemands qui assistaient au cours pour étrangers donnés à Santander, sont partis pour Barcelone en automobiles. De Barcelone, ils gagneront l'Allemagne par avion ou par bateau.

Burgos se dit prêt à une collaboration amicale avec la France

Dans les milieux bien informés, on renouvelle l'assurance que l'Espagne entend rester neutre. Toutefois, cette décision ne serait rendue publique que si un conflit venait à éclater.

Un avertissement est donné aux Slovaques

On mande de Vienne à l'agence Reuter :

« On annonce ce matin que toute résistance aux troupes allemandes en Slovaquie et tout délit commis contre elles seront punis par des tribunaux militaires allemands conformément aux lois militaires allemandes. »

Un communiste qui distribuait des tracts est arrêté à Oloron

Le nommé Moine, secrétaire régional du parti communiste, se trouvant à Oloron, distributeur des tracts en criant : « Vive Staline ! » Entouré par une foule menaçante, hué et bousculé, il ne dut son salut qu'à l'intervention de la police.

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur AYROT, leurs enfants, ainsi que leur famille remercient bien sincèrement tous les amis et alliés de Cahors et de Bagat qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que ceux qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Jean RAMOS

leur père, grand-père et cousin.

Cabinet Immobilier

(20^e année)

J. DELLARD

propriétaire, 1, rue Mar-Joffre

CAHORS

VENTE ET ACHAT

toutes propriétés

Châteaux, villas, tous immeubles

ville et campagne

Bibliographie

FIN DE VACANCES

D'attachantes lectures évoquant tous les aspects de la vie à travers le monde, des fantaisies, de l'histoire, du mystère et du tragique alternant avec de la gaieté, vous trouverez tout cela dans les *Lectures pour Tous* de septembre, distraction des dernières journées de vacances et des loisirs du trajet de retour.

LIVRES A LIRE

Viennent de paraître :

« QUE TROUVE-T-ON
AU BORD DE LA MER ? »
par A. Kosch

Avez-vous remarqué, quand vous vous promenez le long des plages, quand vous escaladez les rochers qui bordent la mer, quelle luxuriante vé-

gétation se fait voir : algues, plantes à fleur... Mais aussi, que d'animaux petits ou moyens fuient sous vos pieds : ce sont des vers, des insectes ! Et si vous vous penchez sur les flaques d'eau de mer, que de crustacés fuyants, de mollusques attachés aux parois, de poissons qui filent et se cachent dans les anfractuosités des rochers !

Et voici le guide qui va vous permettre d'être un peu moins ignorant devant ces manifestations de la vie marine.

Dans ce magnifique volume de Kosch : « Que trouve-t-on au bord de la mer ? », vous allez trouver la description de milliers d'animaux et de plantes. L'identification la plus précise va vous être permise, grâce aux illustrations en noir et aux 73 illustrations en couleur. G. G.

Un beau livre illustré in-12, prix : 22 francs.

Editeur, Fernand Nathan, 18, rue Monsieur-le-Prince, Paris, 6^e.

« CE QU'IL FAUT SAVOIR DES PLANTES DES MONTAGNES » par P. DU MANOIR

Pour faciliter leur connaissance, les plantes de ce volume ne sont pas rangées par familles ordonnées scientifiquement, mais suivant la couleur de la fleur.

Grâce aux 120 reproductions colorées, le plus novice pourra identifier d'une façon certaine les fleurs des montagnes dont la corolle est brillamment nuancée. On trouvera ainsi réunies toutes les plantes dont les fleurs sont blanches, rouges, oranges, jaunes, vertes, bleues ou violettes. Ce classement chromatique facilitera les recherches d'identification. Les figures de ce livre sont suffisantes pour permettre l'identification des végétaux sans autre guide.

Petit livre in-12, fort intéressant, qui constitue un précis vraiment pratique, prix : 16 francs.

Paul Lechevalier, éditeur, 12 rue de Tournon, Paris, 6^e.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETTS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Montpezat à Cahors, Saint-Martin-Labouval à Cahors, Puy-l'Evêque à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT 50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETTS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac ; Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

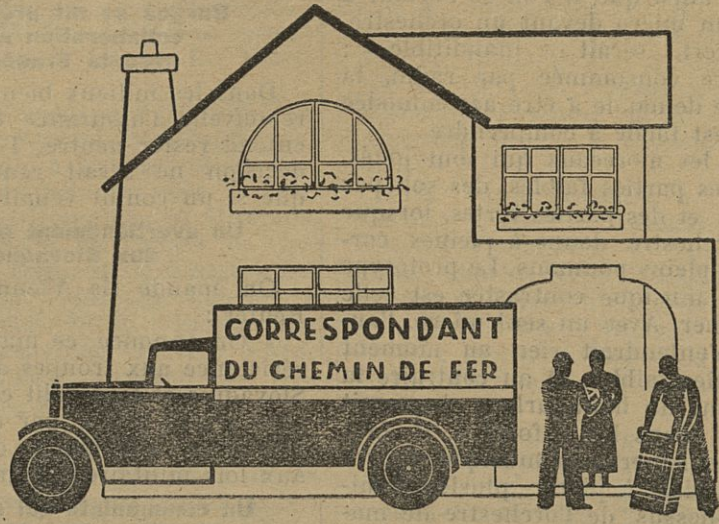
50 0/0 de réduction

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

le RAIL porte à VOTRE PORTE



**TOUS VOS COLIS
GRANDS ET PETITS**

ENLÈVEMENT ET LIVRAISON A DOMICILE

Sur demande de l'expéditeur ou du destinataire, le Chemin de fer prend ou livre à domicile dans la localité de CAHORS les colis postaux et les marchandises de grande et petite vitesse.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Gare de CAHORS ou au Bureau du correspondant, M. ARTIGALAS, 101, boulevard Gambetta à CAHORS.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

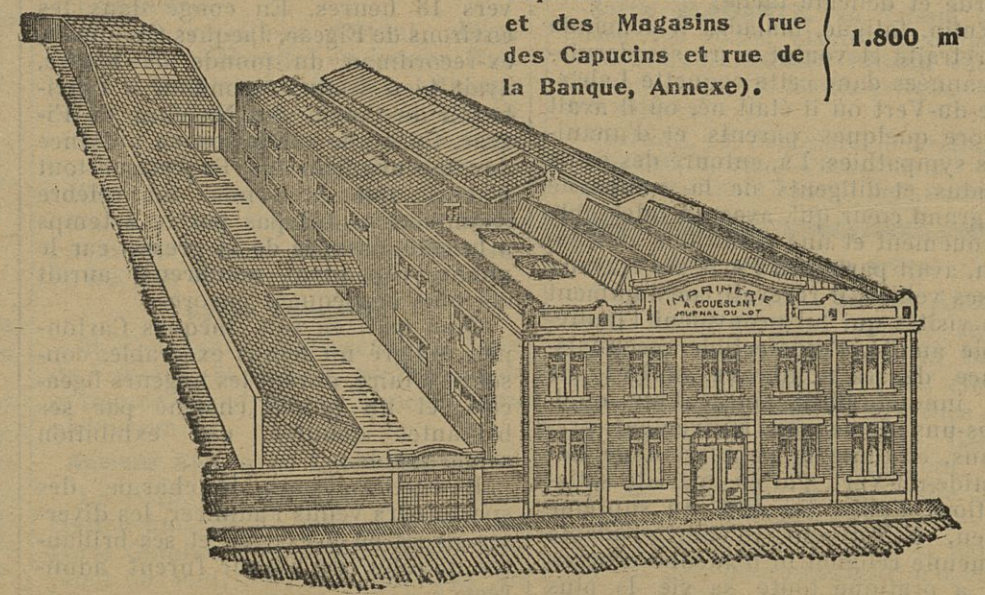
INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

— PRIX MODÉRÉS —



Superficie des Ateliers
et des Magasins (rue
des Capucins et rue de
la Banque, Annexe). 1.500 m²

SERVICE D'ETE 1939 (depuis le 15 Mai)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB.			OMNIB.			EXP. MIXTE			EXP. (1)			RAPIDE			EXP.			OMNIB.		
	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}	1 ^{re}	2 ^{de}	3 ^{de}
PARIS (Orsay) dép.	»	»	»	10	15	»	»	19	25	20	15	21	45	»	»	»	»	»	»	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	»	10	28	»	»	19	37	20	25	21	59	22	50	»	»	»	»	»	»
LIMOGES { arrivée	»	»	»	15	29	»	»	0	15	0	36	2	38	5	10	»	»	»	»	»	»
LIMOGES { départ.	»	»	»	15	44	»	»	0	18	0	40	2	47	5	40	»	»	»	»	»	»
BRIVE... { arrivée	»	»	»	17	03	»	»	1	34	1	56	4	3	7	20	»	»	»	»	»	»
BRIVE... { départ.	8	14	13	33	17	9	18	3	40	2	1	4	18	7	33	»	»	»	»	»	»
Gignac-Cressensac.	8	50	14	5	—	18	34	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—	»	—
SOULIAC... dép.	9	12	14	36	17	46	18	52	»	—	—	4	58	8	12	»	—	»	—	»	—
CAZOUËS... dép.	9	19	14	43	—	18	58	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
La Chap.-d-Mareuil	9	24	14	48	—	19	2	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Lamothe-Fénelon .	9	33	11	57	—	19	10	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Nozac .	9	42	15	6	—	19	18	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
GOURDON... dép.	9	55	15	18	8	19	27	»	—	—	—	5	23	8	36	»	—	»	—	»	—
Saint-Clair .	10	4	15	28	—	19	35	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Dégagnac .	10	14	15	38	—	19	44	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Thédirac-Peyrilles.	10	24	15	48	—	19	53	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Saint-Denis-Catus .	10	34	15	58	—	20	2	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Espère .	10	42	16	6	—	20	9	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
CAHORS { arrivée.	10	51	16	15	18	43	20	18	3	09	3	32	6	4	9	13	»	—	»	—	»
CAHORS { départ .	11	45	17	26	18	47	»	»	3	13	3	36	6	4	9	18	7	46	»	—	»
Sept-Ponts .	11	56	17	31	—	»	»	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Cieurance .	12	11	17	44	—	»	»	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Lablenque .	12	18	17	51	—	»	»	»	—	—	—	—	—	»	—	»	—	»	—	»	—
Caussade .	12	46	18	2	19	27	»	»	—	—	—	6	45	10	3	8	31	»	—	»	—
MONTAUBAN arr.	13	17	19	2	19	47	»	»	4	7	4	30	7	11	10	23	8	56	»	—	»
TOULOUSE . arr.	14	8	»	20	37	»	»	»	4	48	5	7	7	45	11	25	8	—	»	—	»